

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2020

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 20

Convocation du :
22.06.2020

Affichage :
03.07.2020

PRESENTS : Mmes DEPIERRE Maire, REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. LECOQ, Mme BRIOT GAIDIOZ, MM. PETIGNY Adjoints, TAUBATY, Mme GRESSER, MM. COQUET, FANTOLI, Mmes CALONNE, BAILLY, LAMY, BOUDRY, MM. DRUET, FRANCONY, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
M. CHAZERAND pouvoir à M. TAUBATY
M. CHUARD pouvoir à M. POULET
Mme VUILLEMIN pouvoir à M. FRANCONY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BAILLY Nathalie

*Attribution des
subventions de
fonctionnement aux
clubs sportifs*

Suite au transfert descendant de la compétence «subventions aux associations sportives» par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura vers la Commune d'Arbois,

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'attribution des subventions de fonctionnement aux clubs sportifs.

Il est proposé d'attribuer pour 2020 le même montant de subvention que celui de 2019.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Attribue pour 2020 les subventions suivantes aux clubs sportifs :

Association sportive du Collège Pasteur	600 €
Jura Cyclisme	3 100 €
Pélican gymnastique	3 850 €
Hand-ball Arbois	3 600 €
Cercle d'Escrime d'Arbois	1 050 €
Association sportive du Collège Saint Just	260 €
Union Sportive Arboisienne Rugby	3 650 €
Arbois Badminton Club	2 000 €
Triangle d'Or Jura Foot	7 300 €
Tennis Club Arboisien	3 150 €
Les Chevaliers du Pélican (tir à l'arc)	720 €
Olymp' Sport	500 €
Jura Centre Athlétisme	800 €
Office Intercommunal des Sports	670 €

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 30 juin 2020

La Maire,



Valérie DEPIERRE